

Communiqué de presse *L'itinérance, pôle d'excellence touristique !*

Les grands acteurs de l'itinérance touristique en France se félicitent des annonces faites par Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères et du développement international, dans son discours de clôture des Assises du tourisme, qui place l'itinérance touristique, en lien avec « l'écotourisme », et « le sport et la montagne », comme 2 des 5 pôles d'excellence pour « accroître la visibilité et la lisibilité de l'offre » et « faire de la France une destination d'avenir ».

Les associations *Grande Traversée des Alpes* et *Sur le Chemin de R. L. Stevenson* et la *Fédération française de la randonnée* soulignent de concert que le tourisme itinérant constitue un levier majeur de croissance et d'emploi. Dans la diversité de ses pratiques, de sa saisonnalité, de ses publics et clientèles, il est une chance pour l'attractivité des territoires,

- **Parce qu'il répond aux nouvelles attentes du public** en faveur d'un tourisme de patrimoine, de découverte et de rencontre, et d'une mobilité douce et durable ;
- **Parce qu'il constitue aujourd'hui, par son maillage de grands et petits itinéraires**, une destination à part entière à la fois pour les clientèles de proximité, nationales et internationales ;
- **Parce qu'il repose sur des filières structurées** autour d'acteurs mobilisés – collectivités, professionnels de l'accueil, opérateurs touristiques, organismes de promotion, fédérations de pratiquants et d'aménageurs, associations locales ;
- **Parce qu'il génère, par sa haute valeur ajoutée, des retombées économiques significatives** dont les territoires et leurs acteurs touristiques ne pourraient désormais plus se passer ;
- **Parce qu'il est vecteur de socialité et de développement dans des zones désertifiées** où aucune autre économie n'est possible.

Christian Brochier, président de l'Association *Sur le chemin de R. L. Stevenson*, souligne « le poids économique déterminant pour les Cévennes » de cet itinéraire, avec une dépense moyenne par randonneur de 49 €/nuitée et une durée moyenne de séjour de 9,6 nuitées (résultats d'une étude conduite en 2010). Tous postes de dépenses confondus, cette itinérance « **génère près de 2,9 millions d'euros par an sur le territoire !** ».

Dans les Alpes, le développement des grandes traversées, à l'image de la Route des Grandes Alpes, des Routes de la Lavande, du GR®5 et des Chemins du Soleil, favorise un tourisme doux et durable qui repose, à travers une filière structurée, sur la valorisation des équipements et des professionnels en place. « Véritable vitrine territoriale de l'offre touristique alpine, ces grands itinéraires jouent un rôle majeur dans l'attractivité des territoires », font remarquer d'une même voix la directrice de la *Grande Traversée des Alpes*, Muriel Faure et son président, Guy Chaumereuil. Et en termes de retombées économiques, les évaluations menées par l'association montrent qu'un « **client itinérant dépense en moyenne 20% de plus qu'un client en séjour** dans les Alpes ».

Sur le plan national, l'engouement pour la pratique de l'itinérance se confirme. « Avec près de 2 millions de pratiquants sur le territoire français composé de 80 000 km de GR® y compris l'Outre-mer (étude SportLab/FFRandonnée, 2014), nous connaissons un véritable phénomène de masse. Et cette population consomme ! Quand on sait **qu'1 euro investi** dans l'aménagement des itinéraires **génère 10 € de retombées économiques** (étude Altermodal- Pyrénées, 2008), nous ne pouvons qu'inciter les acteurs locaux à étoffer leur offre de randonnée à travers des aménagements adéquats » ajoute Claude Hüe, présidente de la *FFRandonnée*.

Face aux défis auxquels sont confrontés les territoires, notamment en montagne, avec les premiers effets du changement climatique, les mutations démographiques et sociologiques, les mouvements de métropolisation et les contraintes énergétiques, Claude Hüe, Guy Chaumereuil et Christian Brochier l'affirment : « dans une démarche solidaire, innovante et déterminée, les acteurs de l'itinérance touristique, douce et durable, seront au rendez-vous pour contribuer à la mise en œuvre de cette nouvelle ambition pour la France ». Ils sollicitent ainsi d'être partie prenante du futur Conseil de la Promotion du tourisme, chargé de définir un Plan tourisme pour 2020, et participeront le mardi 1^{er} juillet à Paris à la 3^e Journée parlementaire sur le tourisme consacré au thème *Et si le redressement passait par le tourisme ?*, « itinérant ? » ont-ils envie d'ajouter.